



Taxe d'apprentissage

IUT de l'Indre

Campagne de collecte jusqu'au 31 mai 2022

Quelques **investissements** pour nos étudiants :

Acquisition d'équipements de technologie de pointe

Unité charge active et moteur asynchrone, vidéoprojecteur interactif, écrans tactiles web...

Financement de mises en situation professionnelle

Visites d'entreprises, découvertes culturelles, formation pour de nouvelles certifications...

Rénovation sur-mesure des espaces de travail

Acquisition de nouveaux ordinateurs, changement du mobilier, câblage des salles...

Développement de l'innovation pédagogique

Participation à des concours nationaux, acquisition de logiciels utilisés par les entreprises...

**Construisons ensemble l'avenir
de vos futurs collaborateurs**



IUT
de
l'Indre
CHÂTEAUROUX
ISSOUDUN


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité


**Université
d'ORLÉANS**

Vous souhaitez soutenir nos formations et nos projets ?

Versez à l'IUT de l'Indre !



Les 4 étapes pour verser la taxe d'apprentissage à l'IUT de l'Indre :

1 - Téléchargez le bordereau de l'Université sur notre site web

2- Indiquez le montant que vous souhaitez affecter à l'IUT en choisissant nos code UAI

0360778A (IUT de l'Indre - site de Châteauroux)

0360775X (IUT de l'Indre - site d'Issoudun)

3 - Effectuez votre versement

Par chèque : complétez votre chèque libellé à l'ordre de M. l'agent comptable de l'Université d'Orléans

Par virement : indiquez dans le libellé du virement «TA2022 suivi du ou des codes UAI. Téléchargez le RIB sur notre site web

4 - Transmettez nous le bordereau

**Par mail à taxe.iut36@univ-orleans.fr
ou par courrier accompagné de votre chèque
(Adresse : 2 avenue François Mitterrand, 36000 Châteauroux)**

L'IUT de l'Indre vous remercie de votre soutien !